



*Projet d'appui aux initiatives économiques pour
la résilience des zones vulnérables exposées à la
migration, Région de Tambacounda-République
du Sénégal_SAME1*

TERMES DE REFERENCE

SELECTION D'UN CONSULTANT POUR DISPENSER UNE
FORMATION EN TECHNIQUES DE TRANSFORMATION
DES PRODUITS LOCAUX AGRICOLES ET/OU D'ORIGINE ANIMALE

PROJET SAME 1 / SENEGAL

Octobre 2023

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Secours Islamique France (SIF) est une ONG humanitaire française qui vise à réduire la pauvreté et la souffrance des personnes en France et dans le monde, sans prosélytisme ni discrimination en se fondant sur les valeurs humaines de l'islam, celles de la solidarité et du respect de la dignité humaine.

Présent au Sénégal depuis 2008, le SIF a développé différents programmes sur les thématiques comme le l'éducation et le bien-être de l'enfant (EBEE), la sécurité alimentaire et moyens d'existence (SAME) et l'eau-hygiène et assainissement (WASH) à Dakar à Kaffrine et à Tambacounda.

Dans la région de Tambacounda, département de Koumpentoum, le SIF met en œuvre depuis janvier 2022 la phase 2 du « *projet d'appui aux initiatives économiques pour la résilience des zones vulnérables exposées à la migration, Région de Tambacounda-République du Sénégal* » communément appelé SAME 1. L'objectif général du SAME 1 est d'améliorer la résilience des populations vulnérables face aux crises alimentaires dans la région de Tambacounda. Pour y parvenir, le projet développe des activités autour de quatre (04) grands volets que sont : l'agriculture, l'élevage, les AGR et la gouvernance locale. Les résultats intermédiaires du R1 voudraient que les capacités des bénéficiaires soient renforcées à travers des formations techniques entre autres, mais aussi que les ménages aient un meilleur accès aux opportunités économiques et diversifient leurs sources de revenus, à travers les Activités Génératrices de Revenus.

Dans cette optique le SIF recherche un prestataire pour une formation pratique sur les techniques de transformation de produits :

- Agricoles locaux tels que les céréales (mil, maïs), l'arachide et le niébé ;
- Les fruits forestiers non ligneux (PFNL) tels que le « bouye (Andosonia digitata), dakhar (tamarindus indica), maad (Saba senegalensis) » et d'autres essences comme le « bissap » rouge et blanc et le moringa ;
- Origine animale tels que la transformation du lait en poudre en lait caillé.

Cette formation est programmée pour renforcer les capacités techniques, en matière de transformation, des personnes ressources issues des groupements de femmes s'adonnant aux activités génératrices de revenus (AGR). Cette formation sera surtout pratique afin d'élargir le domaine d'action des entreprises que les GPF créeront. Elle permettra aussi aux GPF de participer aux différentes foires organisées dans le département de Koumpentoum.

2. OBJECTIF DE LA FORMATION

2.1. Objectif général

Renforcer les capacités techniques de 8 personnes ressources issues des GPF de la zone d'intervention du projet SAME 1 sur la transformation de produits locaux d'origine agricole et animale.

2.2. Objectif spécifique

- Former les 8 personnes ressources sur la transformation et la conservation des produits céréaliers (mil et maïs), de l'arachide et du niébé en produits dérivés prêts à la consommation familiale ou à la commercialisation dans les « loumas » ;
- Former les 8 personnes ressources sur la transformation et la conservation du « bouye » du « bissap » (rouge et blanc) du moringa et autres techniques ;
- Former les 8 personnes ressources à la transformation et la conservation du lait en poudre en lait caillé.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de cette activité sont :

- Les 8 personnes ressources sont formées sur la transformation et la conservation des produits céréaliers (mil et maïs), de l'arachide et du niébé en produits dérivés prêts à la consommation familiale ou à la commercialisation dans les « loumas » ;
- Les 8 personnes ressources sont formées sur la transformation et la conservation du « bouye » du « bissap » (rouge et blanc) et du moringa en jus et/ou en confiture ;
- Les 8 personnes ressources sont formées sur la transformation et la conservation du lait en poudre en lait caillé.

4. ORGANISATION PRATIQUE

4.1. Calendrier et Méthodologie

La formation durera maximum 5 jours ouvrables.

La formation se déroulera à Koumpentoum où les récipiendaires seront conviés à suivre les sessions durant cette période.

La formation devra développer plusieurs aspects, la liste ci-dessous est un exemple de thèmes qui peuvent être déroulés :

- Le processus de transformation en poudre, de l'arachide et du niébé ;
- Les techniques de séchage de l'arachide et du niébé ;
- Les techniques de transformation et de conservation (en sachet) du mil en « *araw* », « *tiakri* », « *tiéré* », « *sankhal* » et du maïs en semoule et en granulé ;
- Le processus de transformation du « Bouy » du « Bissap » et du Moringa en poudre, et autres techniques ;
- Le processus de transformation du lait en poudre en lait caillé ;

L'accent sera surtout mis sur la pratique pour que les récipiendaires assimilent au mieux ce qu'ils ont appris et qu'ils puissent utiliser les pratiques apprises dans leurs AGR respectives.

Le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation de la mise en pratique devront être prévus par le prestataire.

Il est prévu de commencer la formation la semaine du **30 octobre 2023**.

4.2. Participants

Cette formation est destinée à **8 personnes**.

Les participantes sont des femmes membres de groupement pratiquant des activités génératrices de revenus tournant autour des produits locaux d'origine agricole et animale.

Certains des participants à cette formation ont un niveau d'alphabétisation faible.

Plusieurs langues locales sont parlées par les participants, dont le wolof, le pular, le sérère et le mandingue.

Ces personnes formées seront chargées de démultiplier cette formation qu'ils auront reçue auprès des autres GPF de leur village ou de leur commune respective avec l'appui de l'équipe projet du SIF.

5. Livrables attendus

Le prestataire devra rendre les livrables ci-dessous :

Dans le cadre de la formation :

- Modules de formation préparés par le formateur et validés par le SIF ;
- Copie électronique des matériels de formation utilisés dans le cadre de la formation.

En fin de formation :

- Liste d'émergence des participants ;
- Test à administrer à la fin de la formation validé par le SIF et ses résultats ;

- Photos documentant le déroulement de la formation ;
- Rapport de formation élaboré par le consultant responsable de la formation.

Tous les livrables doivent être remis au SIF en français, sous format électronique modifiable.

6. Profil requis du prestataire

Les/la personne/s ou la structure responsable de la formation devront répondre aux critères suivants :

- Au moins 4 ans d'expérience dans le domaine de la formation en transformation de produits locaux (d'origine agricole et animale), démontrée par des attestations de bonne exécution et dans la formation des adultes ;
- Connaissance avérée du contexte et du sujet ;
- Disposer de connaissances pédagogiques comprenant différentes méthodologies d'apprentissage ;
- Être dynamique et pouvoir s'adapter au contexte ;
- Être disponible pour conduire l'activité pendant la période indiquée ;
- Avoir des bonnes capacités rédactionnelles ;
- Bonne maîtrise écrite du français pour la conception des modules.
- Maîtrise des langues locales (wolof, pular, sérère et mandingue)

7. PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Le prestataire présentera séparément une offre technique et une offre financière.

Offre technique :

L'offre technique devra inclure :

- Le curriculum vitae du formateur ou formatrice ou du cabinet
- Documents attestant la reconnaissance de l'existence légale du soumissionnaire (registre de commerce, CNI, ...)
- Attestations prouvant l'expérience de travail dans le domaine
- Une description de la méthodologie de formation ainsi que les modules développés
- Le calendrier détaillé de formation prévu
- Les livrables hormis le rapport de fin de mission.
- 2 références professionnelles minimum

Offre financière :

L'offre financière proposée par le prestataire devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de la formation (coût de ressources humaines et coût opérationnel nécessaire à la réalisation de la formation et à la conception des modules, notamment le matériel et les équipements nécessaires aux exercices pratiques). Selon votre régime fiscal, l'offre devra inclure TVA ou la BRS (taxe de 5% à déduire sur les prestations et à reverser à l'Etat).

Merci de proposer un devis global détaillé en bonne et due forme incluant l'intégralité des frais. Pour que le devis soit valide, il doit être adressé au SIF, daté, signé et tamponné et inclure la durée de validité de l'offre.

Les offres sont à envoyer **au plus tard le 13/10/2023 à 18h** par mail à ass.same1.sn@secours-islamique.org et log.basekaf.sn@secours-islamique.org avec la mention « Formation sur les techniques de transformation ».

Pour toute question ou remarque concernant ces termes de référence, merci de vous adresser à l'adresse email suivante : ass.same1.sn@secours-islamique.org